

Section 6 Règles de jeu - Volleyball

6.1 Règles

Les tournois des championnats canadiens de l'ACSC sont régis par les règlements établis par les membres lors de l'assemblée générale annuelle.

Les modifications proposées aux règlements doivent être transmises au commissaire national du sport qui les présentera à l'assemblée générale annuelle.

6.1.1 Les changements aux règlements par des ONS reçus après la tenue de l'assemblée générale annuelle de l'ACSC et en conséquence de l'adoption de changements aux règlements de jeu, seront acceptés jusqu'au 1er septembre de chaque année. Ces règlements seront approuvés et ratifiés par le comité des programmes et diffusés aux conférences participantes avant le 1^{er} octobre. Les changements aux règlements reçus après le 1^{er} septembre seront soumis aux fins d'approbation à la prochaine AGA de l'ACSC.

6.1.2 La compétition est régie par le règlement de volleyball Canada avec les changements suivants:

6.1.2.1 Le système de trois ballons sera utilisé durant toutes les parties.

6.1.2.2 Le cinq (5) minutes, cinq (5) minutes, d'échauffement commencera à la marque de 13 minutes restantes sur l'horloge avant le début de la partie.

6.1.2.3 Un maximum de **quatorze (14)** joueurs peut participer à un match du championnat canadien.

6.2 Composition de l'équipe

6.2.1 Seulement les joueuses/ joueurs dont le nom est inscrit sur la feuille d'alignement officielle du tournoi et sur la feuille d'admissibilité de l'institution et on été confirmés comme admissibilité par la CM dont l'institution est u membre pourront participer au Tournoi du championnat canadien et prendre place sur le banc de leur équipe.

6.2.2 Le nombre maximal de joueuses/ joueurs pouvant être inscrit(e)s sur la feuille d'alignement officielle du tournoi est de **quatorze (14)**.

6.2.3 Toutes les joueuses/Tous les joueurs de la formation officielle du tournoi peuvent porter l'uniforme, s'échauffer et s'asseoir sur le banc de l'équipe. Le nombre maximum de membres du personnel de l'équipe sur le banc comprend quatorze (14) joueuses ou joueurs et quatre (4) personnes additionnelles. Le personnel additionnel doit jouer un rôle essentiel (c.-à-d., gérant, statisticien, thérapeute, ou joueuses ou joueurs blessé(e)s). Le défaut de se conformer à ce règlement se traduira par un forfait.

6.2.4 L'hôte doit utiliser les feuilles de pointage officielles de l'ACSC pour le championnat.

6.3 Admissibilité et conduite

6.3.1 Admissibilité

Se reporter aux règlements d'admissibilité de l'ACSC (Voir Article 5)

6.3.2 Conduite

Comme membre de l'ACSC, on s'attend à ce que tous les joueurs et les entraîneurs suivent les directives et les principes conformément au Code d'éthique de l'ACSC. Le défaut de se conformer se traduira par une action disciplinaire

6.4 Participants

- Les champions de la British Columbia College Athletic Association
- Les champions de la Alberta Colleges Athletic Conference
- Les champions de l'Ontario Colleges Athletic Association
- Les champions du Réseau du sport étudiant du Québec
- Les champions de la Atlantic Colleges Athletic Association
- Conférence hôte
- D'autres équipes dont la participation a été approuvée à la dernière assemblée générale annuelle.

6.5 Accréditation pour les équipes participantes

- 6.5.1 Une institution hôte d'un championnat canadien peut exiger un maximum de 50\$ par participant pour des frais d'accréditation.
- 6.5.2 L'accréditation comprend un billet pour le banquet des athlète par excellence pan-canadien, des billets pour toutes les parties/matches et l'accès aux facilités appropriées du tournoi (salons de réception, sièges réservés aux dignitaires, etc.)
- 6.5.3 Les équipes participantes recevront le nombre maximum d'accréditations d'équipe/de personnel du collège: Volleyball – 20

Note: Pour toute personne supplémentaire voyageant avec l'équipe, l'hôte déterminera le coût et ce que ça comprend: Cet avis soit être remis à l'hôte à la date limite prévue.

6.6 Uniformes des équipes

- 6.6.1 Chaque équipe doit avoir deux ensembles d'uniforme (un foncé et un pâle). La couleur de l'uniforme porté à chaque match sera déterminé à la réunion des entraîneurs. L'équipe qui ne respecte pas ce règlement se verra imposer une amende de **100 \$**.
- 6.6.2 Uniformes d'échauffement des équipes
- Durant la période d'échauffement, les équipes participant aux championnats canadiens porteront des survêtements qui seront de même couleur et du même modèle. Il est fortement recommandé que tous les athlètes qui recevront les médailles et possiblement ceux qui seront nommés des étoiles, ainsi que les joueurs les plus utiles, portent des vêtements d'échauffement ou ceux du collège, et tous les athlètes participants aux cérémonies de clôture soient habillés de manière semblable et/ou soignée
- 6.6.3 Aucun membre du personnel de l'équipe incluant le personnel d'entraîneurs, et les thérapeutes ne sera admis dans le territoire du banc de l'équipe à toute compétition de championnat canadien de l'ACSC s'il ne se conforme pas au code vestimentaire décrit à 2.2.3 du Code d'éthique. Aucun athlète ne sera admis sur le terrain/le court de jeu s'il ne respecte pas le code de concordance des uniformes, des survêtements (incluant les shorts). C'est la responsabilité du commissaire national de faire respecter cette règle. Si un commissaire national n'est pas présent, le membre du comité de direction de l'ACSC présent s'assurera alors que ce règlement est en vigueur

6.7 Présence aux cérémonies d'ouverture et de clôture

Les membres des équipes qui participent aux championnats canadiens doivent assister aux cérémonies d'ouverture et de clôture. L'équipe qui ne respecte pas ce règlement sera passible d'une amende de 200\$. Dans le cas où il existe des circonstances atténuantes, l'équipe peut en appeler de la décision auprès du comité de direction.

6.8 Le ballon

Le ballon officiel de volleyball de l'ACSC est le Molten V5M500.

6.9 Courts

L'hôte doit utiliser un court de sport (ou l'équivalent approuvé*) pour toutes les parties du championnat.

* approuvé par le commissaire national

6.10 Officiels

6.10.1 Tous les juges-arbitres doivent détenir le niveau 4 national de volleyball Canada. Des arbitres régionaux de VC peuvent être utilisés comme arbitres si nécessaire. Il y aura un maximum de six (6) officiels assignés à un championnat, dont un maximum de quatre (4) proviendront de l'extérieur de la conférence. Au moins deux (2) officiels provenant de la conférence hôte doivent être de la région locale.

6.10.2 Responsabilités :

6.10.2.1 Responsabilités de l'hôte

- Per diem : 130\$/jour par officiel par épreuve
- Hébergement (deux par chambre)
- Transport depuis l'aéroport jusqu'au site de compétition incluant l'assignateur,
- transport pour les officiels de la province, à l'extérieur de la région locale
- salle de réunion sur les lieux pour les rencontres/stages pour les officiels.

6.10.2.2 Responsabilité de l'ACSC

- Coûts de déplacement pour un maximum de quatre (4) officiels de l'extérieur de la province par épreuve
- Honoraire de 260 \$ par officiel par épreuve

6.10.2.3 Responsabilités de Volleyball Canada :

- nommer un représentant du CNO (assignateur) pour le championnat;
- prendre les dispositions quant aux officiels hors province auprès de leurs provinces d'origine;
- voir à ce qu'un représentant (assignateur) du CNO soit à la réunion des entraîneurs.
- frais de voyage du représentant assignateur du CNO. Les frais de voyage d'un (1) officiel de l'extérieur de la province.

6.10.3 Il faut tenter de ne pas toujours jumeler les mêmes officiels.

6.10.4 L'institution organisatrice, en coopération avec l'association locale des officiels, doit former et assigner les marqueurs et les juges de lignes. Dans la mesure du possible, des officiels certifiés au niveau provincial occuperont ces postes à moins d'accord contraire avec le commissaire national. Tous les marqueurs doivent être formés avant le championnat canadien. Il doit y avoir quatre (4) juges de lignes qualifiés par match. Tous les juges de lignes doivent être adéquatement vêtus et disposer d'un fanion de ligne.

6.11 Règlement concernant le sang

6.11.1 Prémises

6.11.1.1 S'il y a une blessure sanglante, on doit prendre toutes les précautions possibles afin d'éviter que toute personne ne soit contaminée par les fluides corporels.

6.11.1.2 En cas de blessure sanglante, le traitement ne devrait pas causer de préjudices à l'une ou à l'autre des équipes participantes.

6.11.2 Procédures

6.11.2.1 En cas de blessure ouverte et sanglante, l'officiel doit arrêter le jeu et faire transporter le joueur à l'extérieur du terrain selon les règlements du sport dont il s'agit (FIFA, FIBA, VC et FIB).

6.11.2.2 Si aucun règlement spécifique n'existe sur les mesures à prendre en cas de blessure avec sang, un temps d'arrêt officiel d'une durée de deux (2) minutes sera accordé pour permettre de contrôler l'hémorragie et de changer l'uniforme souillé.

6.11.2.3 On doit traiter la blessure immédiatement selon la politique établie par l'Académie canadienne de médecine sportive. Le traitement des blessures sanglantes.

6.11.2.4 Le traitement des blessures sanglantes :

6.11.2.4.1 Si les saignements se produisent au moment où d'autres participants peuvent être exposés au sang, il faut que la personne se retire jusqu'à ce que l'hémorragie ait cessé. Il faut nettoyer la plaie avec un antiseptique et bien la recouvrir.

6.11.2.4.2 Tous les vêtements souillés de sang doivent être remplacés avant que l'athlète ne puisse reprendre son entraînement ou retourner à la compétition. Il faut nettoyer les vêtements souillés de sang et d'autres fluides corporels dans de l'eau chaude savonneuse.

6.11.2.4.3 Tous les équipements et toutes les surfaces contaminés de sang ou d'autres fluides corporels doivent être nettoyés avec une solution d'une partie d'eau de javel pour neuf parties d'eau. Il faut préparer une nouvelle solution tous les jours.

6.11.2.4.4 Quand on nettoie des épanchements de sang ou d'autres fluides corporels, il faut observer les précautions suivantes :

- porter des gants imperméables;
- essuyer les liquides avec un essuie-tout ou des chiffons jetables;
- désinfecter la plaie de la façon décrite au 14.2.4.3 ci-dessus;
- mettre tous les déchets dans un sac de plastique pour être jetés;
- retirer ses gants et se laver les mains avec de l'eau et du savon

6.11.2.4.5 Advenant le cas où il doit y avoir changement d'uniforme, il n'y aura pas d'imposition de pénalité à l'équipe si le numéro porté par le joueur n'est plus le même à condition que ce numéro ne soit pas porté par un autre joueur de la même équipe durant la partie. On avisera la table des marqueurs du changement de numéro. On permettra le port du dossard de la même couleur que l'uniforme, le numéro pourra être soit le même qu'avant ou soit un autre à condition qu'il ne soit pas porté par un autre joueur de la même équipe dans la partie.

6.11.2.4.6 Advenant le cas où, après le retour au jeu la plaie ouvre à nouveau et doit être traitée, le temps d'arrêt se fait au détriment de l'équipe et l'on pourra ou non faire une substitution.

6.12 Échauffement - Statistiques

- 6.12.1 Vingt-cinq (25) minutes seront allouées pour l'échauffement entre les matchs. Ceci devra inclure un échauffement 5-5 au filet. Si le match précédent dépasse le temps alloué, la période d'échauffement de 25 minutes doit toujours être allouée.
- 6.12.2 Aucune période d'échauffement ne devra être entamée sur un terrain adjacent à celui où se déroule un match à moins qu'il y ait une barrière adéquate entre l'aire de pratique et l'aire de jeu.
- 6.12.3 Dans l'intervalle de trois minutes entre les parties et durant les temps morts d'une minute, les joueuses et les joueurs peuvent utiliser des ballons durant leur échauffement
- 6.12.4 L'institution hôte devra compiler les statistiques de chaque match. Le dossier statistique électronique doit être approuvé par le commissaire national.

6.13 Grille et format

Le comité du tirage évaluera la puissance et la performance des équipes pour compléter la grille du championnat. Le comité du tirage de l'ACSC fera en sorte que le classement des équipes évite que des équipes de la même conférence se rencontrent dans la première ronde. Les champions de la conférence seront classés plus haut que les autres équipes de la même conférence.

La grille et le format pour le championnat de volleyball masculin et féminin de l'ACSC seront composées de huit (8) équipes, trois (3) jours de tournoi d'élimination avec un croisé pour les perdants de la première ronde. Il y aura une partie pour la 7e et la 8e places pour veiller à ce que chaque équipe joue trois parties. Il n'y aura pas de partie pour les 5e et 6e places étant donné que ces équipes sont déjà impliquées dans le croisé.

Femmes :

Championnes de la BCCAA
 Championnes de la ACAC
 Championnes de l'OCAA
 Championnes du RSEQ
 Championnes de l'ACAA
 Hôte (2011-12 : BCCAA)
 2 hors qualif. (2011-12 : ACAC et RSEQ)

Hommes :

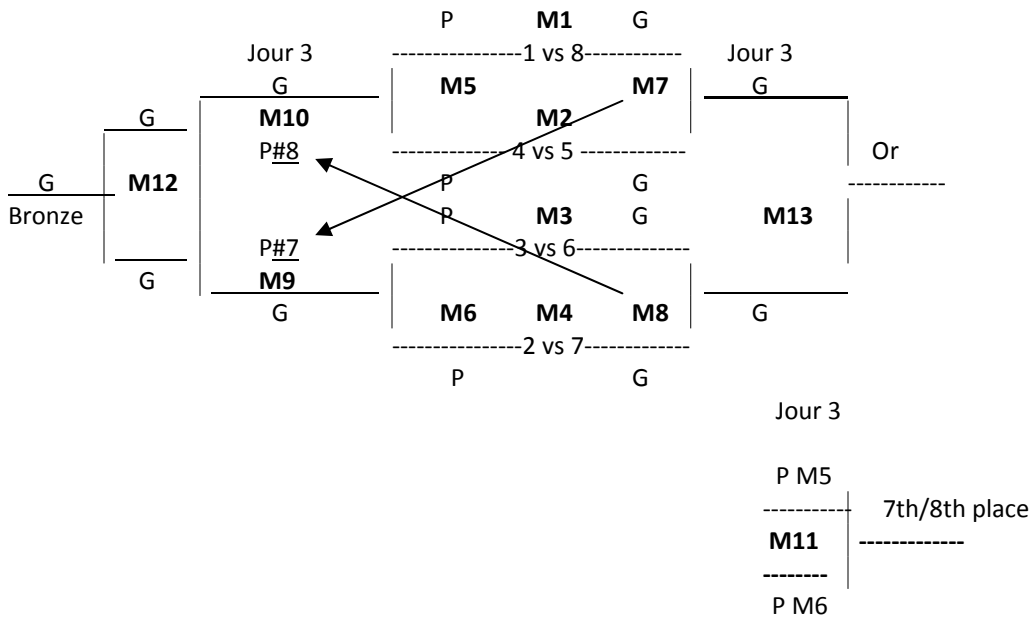
Champions de la BCCAA
 Champions de la ACAC
 Champions de la OCAA
 Champions du RSEQ
 Champions de l'ACAA
 Hôte (2011-12 : BCCAA)
 2 hors qualif. (2011-12 : ACAC et RSEQ)

*Notez le maximum de deux équipes par conférence

Horaire :

Jour 1	Partie no 1	Jour 2	Partie no 5	Jour 3	Partie no 9
	Partie no 2		Partie no 6		Partie no 10
	Partie no 3		Partie no 7		Partie no 11
	Partie no 4		Partie no 8		Partie no 12
					Partie no 13

Grille : Jour 2 Jour 1 Jour 2



(Note : Les commissaires ont le droit de modifier les heures assignées durant la première journée de jeu pour faciliter le tirage de l'hôte)

7. Plan de réserve pour le championnat canadien::

Dans les cas de conditions météorologiques sévères ou pour d'autres circonstances imprévues qui empêchent des parties/matches d'avoir lieu, un comité formé de 3 à 5 membres 1) l'hôte, 2) l'officiel en chef, 3) le commissaire national, 4) le membre du comité de direction ou le membre du personnel de l'ACSC sur place, 5) le directeur technique du tournoi, est mis en place pour prendre les décisions finales sur les mesures à prendre. Le comité sera formé à la réunion des entraîneurs et il s'assurera que chaque équipe/entraîneur est informé(e) de tout changement possible à l'horaire. Le comité se penchera d'abord sur l'imminence de mauvais temps et déplacera l'heure de début de la partie. L'hôte aura besoin de s'assurer que les officiels et les installations sont disponibles tout au long de l'événement.